

[LABORATOIRE D'INNOVATION TERRITORIALE]

CURIOUS LAB

[DOSSIER DE PARTICIPATION ET D'EXPRESSION]

curiouslab92-78@hauts-de-seine.fr



Yvelines • Hauts-de-Seine



www.hauts-de-seine.fr

[1- UN LABO D'IDÉES POUR CONTRIBUER A LA MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX]

Né en mars 2019, le Curious Lab' est une opportunité pour les villes des Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines de mobiliser l'intelligence collective pour faire émerger des idées innovantes et des pratiques collaboratives en adéquation avec les besoins de leurs territoires. Dans une logique de proximité, le Curious Lab' vise à rendre l'ensemble du territoire plus innovant et plus collaboratif.

En mobilisant l'émulsion collective pour trouver des solutions sur la réflexion et l'élaboration de projets de stratégies locales, les deux Départements dans une force commune mettent à disposition des communes participantes la créativité et l'originalité de groupe d'étudiant de divers établissements d'enseignement supérieur du territoire.

Par un travail partenarial entre les étudiants, les villes et le Département, les étudiants réfléchiront à des solutions collaboratives innovantes et tenteront de relever un défi d'une ville et ainsi permettre de « faire mieux avec moins ».

[2- POURQUOI INNOVER DANS LES TERRITOIRES ?]

Au travers de l'intelligence collective, trame du Curious Lab', les territoires métamorphosent leur pratique pour mieux répondre aux nouvelles réalités tant sociétales que territoriales. Ce nouveau rapport à la création est issu de l'articulation des différentes intelligences, du croisement des regards, de l'adoption de méthodes transverses plutôt que spécifiques et de l'hybridation des moyens techniques et financiers.

D'une intelligence individuelle à une intelligence collective, cette stratégie permet aux générations futures de participer à la résolution des défis d'une façon novatrice, non empreinte des schémas de réflexion des professionnels tout en leur donnant l'opportunité de se professionnaliser en confrontant leurs expertises à la réalité territoriale.

[3- QUELS DÉFIS PEUVENT ÊTRE CONCERNES ?]

Les projets incorporés dans le Curious Lab' sont identifiés comme des défis et sont ouverts à toute idée s'insérant dans la problématique locale et/ou de service public et qui nécessite une intelligence collective. Ils peuvent toucher des champs d'intervention très différents : aménagement, démocratie locale, économie, action sociale, mobilité, fonciers, culture, etc. Par ailleurs, n'hésitez pas à solliciter le Curious Lab' pour y soumettre des défis en lien avec la situation sanitaire actuelle et le rôle des collectivités dans la gestion de crise.

Afin d'accompagner la définition des défis des communes, une liste de thématiques et de sujets est présente à la fin du document.

[4- COMMENT FONCTIONNERA LA 3^{ÈME} PROMOTION DU CURIOUS LAB' ?]

La troisième promotion du Curious Lab' sera lancée en septembre 2020, en même temps que l'année universitaire. Une première session de travail dite « intense » est prévue et permettra aux villes de présenter leurs défis aux étudiants et à ces derniers d'amorcer des réflexions sur les solutions à apporter.

Par la suite, le Curious Lab' s'étale sur une période de 4 ou 8 mois durant lesquels des sessions de travail ont lieu de façon mensuelle et permettront aux étudiants de faire mûrir leurs idées sur les défis en cours, ou alors, leur permettre de relever de nouveaux défis. Des visites terrain seront programmées afin d'inscrire les solutions apportées par les étudiants dans la réalité des territoires.

La finalité escomptée du travail des étudiants est de faire émerger des solutions disposant d'un caractère opérationnel tel que la réponse à des appels à manifestations d'intérêt ou appels à projets (préalablement identifié ou non).

Les défis communaux ainsi que le Curious Lab' n'imposent aucun engagement aux communes qui restent totalement maîtres de leurs démarches et de toute suite à donner qu'elles jugent utile. Dans le cas où les communes souhaitent la mise en œuvre de leurs défis, le Département des Hauts-de-Seine peut éventuellement les accompagner dans la démarche.

[5- MODALITÉS DE PARTICIPATION]

- Qui peut participer ?

Le Curious Lab' est ouvert à toutes les communes des Hauts-de-Seine et des Yvelines.

- Comment y participer ?

Les communes doivent tout d'abord compléter le présent dossier de participation et d'expression des besoins, dans lequel elles décrivent le défi à relever sur leur territoire. Elles doivent ensuite transmettre leur dossier par voie électronique à l'adresse curiouslab92-78@hauts-de-seine.fr avant fin juillet 2020.

Via cette même adresse, les communes peuvent contacter les équipes de la Direction du développement territorial du Pôle Attractivité, Culture et Territoire du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine pour être accompagnées dans cette démarche et formaliser le dossier.

Une annexe comportant différentes thématiques pouvant être abordées dans ce laboratoire est jointe à ce dossier.

- Quels défis peuvent être déposés ?

Pour être candidat, le défi devra faire l'objet d'un dossier d'expression des besoins complet.

L'évaluation des défis se fera selon les critères suivants :

- Implication de la commune à accompagner le défi tout au long de sa mise en œuvre (portage politique et administratif)
- Défi ayant besoin d'intelligence collective
- Aspect innovant du projet
- Aspect collaboratif de la démarche
- Amélioration du cadre de vie et de services publics aux Hauts-séquanais et aux Yvelinois
- Facilité d'appropriation par les étudiants

[6- LES FICHES DÉFIS : PRÉSENTATION DE LA COMMUNE]

IDENTIFICATION DE LA COMMUNE					
Nom de la commune	Caractéristiques	Adresse principale	Adresse de correspondance si différente	Site Internet	Logo
	Nombre d'habitants : Superficie : Maire :				

CORRESPONDANTS EN CHARGE DU DOSSIER					
Civilité	Nom	Prénom	Qualité <i>(DGS, DGA, Directeur, chef de service, chargé de projet...)</i>	Téléphone	Courriel

[6- LES FICHES DÉFIS : PRÉSENTATION DU DÉFI A RELEVER SUR LE TERRITOIRE]

Quelle est la situation de situation de départ ? Quels sont les problèmes ?

Quel est l'objectif que vous cherchez à résoudre ? Quelle est la problématique ?

Quels sont les enjeux ? Qui sont les publics concernés par la problématique ?

[7- THÉMATIQUES ET SUJETS POUVANT FAIRE L'OBJET DE DÉFIS]

La liste ci-dessous présente des idées de sujets pouvant faire l'objet de défis. Cette liste n'est pas exhaustive et les projets soumis peuvent bien évidemment concerner des thématiques non inscrites ci-dessous.

Ces défis sont à adapter aux caractéristiques communales propres à chaque commune.

Pour compléter cette liste, la plaquette de présentation du Curious Lab' jointe à ce courrier reprend l'ensemble des défis réalisés au cours des deux promotions. En aucun cas ces exemples ne sauraient être exhaustifs ou limitatifs. L'ensemble des domaines d'intervention d'action des communes peut être concerné par le Curious Lab', sous réserve qu'il nécessite une intelligence collective.

- **URBANISME-AMÉNAGEMENT** : Comment penser la ville à hauteur des enfants ? Comment penser la densification douce de l'habitat ? La gestion du patrimoine religieux, quelle mise en avant et transformation pour mieux l'accorder avec les usages actuels ? Comment agir sur les espaces de friches urbaines, industrielles et/ou portuaires ? Comment repenser les espaces publics à l'aulne des crises sanitaires et environnementales ?
- **L'AGRICULTURE URBAINE** comment encourager la production agricole locale (de petite et grande échelle) ? Comment mieux valoriser localement la production locale ?
- **MOBILITÉ- LOGISTIQUE URBAINE** : Comment augmenter la visibilité des piétons la nuit ? Comment engager une dynamique de ville douce, conviviale pour les PMR ? Comment gérer le dernier kilomètre en ville ?
- **DÉCHETS** : Comment acculturer les usagers au recyclage ? Comment optimiser les déchets liés aux chantiers de construction ? Par quels moyens anticiper la mise en place des directives de la loi sur l'économie circulaire ?
- **LES LIENS SOCIAUX** : Comment créer du lien entre les habitants et entre les différentes générations ? Comment solliciter l'activité sportive comme vecteur de sociabilité ?
- **ENSEIGNEMENT** : Comment repenser l'environnement scolaire ? Comment renforcer l'ancrage des établissements scolaires dans leurs territoires ?
- **CONSTRUCTION** : Comment la collectivité peut-elle faciliter le développement de construction durable sur son territoire ? Comment repenser le logement étudiant et/ou social ?
- **ACTIVITÉS, ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET COMMERCE** : Comment valoriser la production locale auprès des habitants ? Comment mieux adapter les équipements publics aux usages d'aujourd'hui ? Comment gérer l'activité économique des commerces en période de travaux ? Comment aménager ses rez de ville pour quels usages ? Comment valoriser l'emploi local des jeunes ?
- **TOURISME** : Comment encourager la pratique du vélo sur une commune ?
- **ACTION PUBLIQUE** : Comment repenser le lien élus-habitants ? Comment évaluer la bonne pratique communale en matière d'urbanisme et pour quels indicateurs ?
- **GESTION ÉNERGÉTIQUE** : Comment améliorer et valoriser les réseaux de chaleur des équipements publics ? Comment tendre vers une gestion collaborative d'une ou des énergies ?